
FEFIS / MEDEF : de la parole aux actes !

Paris, le 23 octobre 2009 – **La Fédération Française des Industries de Santé (FÉFIS) s'associe pleinement à la création du Comité Entreprise de Santé du MEDEF. Issue d'une véritable réflexion commune entre le MEDEF et la FÉFIS, cette initiative représente la première concrétisation des priorités énoncées dans le Livre Blanc de la fédération. Le Comité Entreprises de Santé du MEDEF réunira l'ensemble des secteurs industriels et de service liés aux activités de santé et sera présidé par Didier Hoch, Président de Sanofi Pasteur MSD.**

Des objectifs clairs pour un programme de travail actif

Véritable lieu d'échange et de réflexion, le « Comité Entreprise de Santé », a pour vocation d'identifier les défis qui feront de la santé, l'un des secteurs clés de la relance. Ses objectifs, clairement définis, ont pour but de :

- Valoriser les entreprises de santé en termes de dynamisme et d'apports aux plans économique et social ;
- Identifier les leviers et obstacles à lever pour accroître la contribution de la santé à la relance ;
- Contribuer à l'image positive des entreprises de santé, comme étant pourvoyeuses d'investissements et non pas de coût pour la nation ;
- Permettre des comparaisons entre pays européens sur la valeur ajoutée de ce secteur et mettre en évidence l'excellence française pour certaines activités.

S'attachant dans un premier temps à la réalisation d'un état des lieux de ces activités en France, le comité, qui bénéficiera alors d'une vision prospective de leur évolution, présentera de nouvelles propositions visant à favoriser leur essor.

Une représentation de l'ensemble des acteurs économiques

Ayant pour vocation de rassembler l'ensemble des acteurs - industriels et de services – des secteurs liés à la santé, le comité regroupera notamment :

- L'industrie pharmaceutique,
- L'industrie électrique et électronique,
- L'industrie mécanique,
- L'industrie du textile,
- L'informatique,
- Les industries chimiques,
- Les professions de services et services à la personne.

A propos des Industries de Santé et de la FÉFIS

Représentant 900 entreprises, plus de 211 000 emplois directs et 500 000 associés pour un chiffre d'affaires supérieur à 65 milliards d'€ dont plus d'un tiers d'exportation, les 900 entreprises de santé (2 300 sites) présentes en France sont rassemblées au sein de la FÉFIS via 11 organisations professionnelles :

- APPAMED, Syndicat de l'industrie des Dispositifs de Soins Médicaux
- COMIDENT, Comité de coordination des activités dentaires
- CSNDPP, Chambre Syndicale Nationale des Dépositaires de Produits Pharmaceutiques
- CSRP, Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique
- FACOPHAR-SANTÉ, Groupement des petites et moyennes entreprises de production et de service pour la pharmacie et la santé
- GIFO, Groupement des Industriels et Fabricants de l'Optique
- LEEM, Les Entreprises du Médicament
- SICOS, Syndicat de l'Industrie Chimique Organique de Synthèse et de la biochimie
- SIMV, Syndicat de l'Industrie du Médicament Vétérinaire et réactifs
- SNITEM, Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales
- SYFFOC, Syndicat des Fabricants et Fournisseurs d'Optiques de Contact

Plateforme d'actions et de services au service des industries de santé, la FÉFIS agit quotidiennement dans les débats de santé publique et de société pour promouvoir un environnement porteur de croissance. Secteur stratégique, les industries de santé constituent une chaîne de compétences pour prévenir, diagnostiquer et traiter les maladies de l'homme et de l'animal et préserver l'autonomie des personnes en situation de handicap.